



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 23 mars 2016

Objet de la délibération : *Refonte du système informatique*

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 02 Mars 2016

Nombre de Conseillers Syndicaux : 86

En exercice : 86

Présents : 54

Pouvoirs : 0

Excusés : 18

Votants : 53

L'an deux mille seize, le 23 mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Gassin, au sein du foyer des Anciens, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

Etaient présents :

<u>Délégués Titulaires</u>	
BANDOL	Mme BOURON Valérie
BESSE SUR ISSOLE	M. SALABERT Alain – M. BASSE Charles
BRUE AURIAC	M. BESNARD Gilbert – Mme REINA Béatrice
CARCES	Mme DONADOU Jolite
CAVALAIRE	M. LAURENT Jean-Luc – Mme GAUTHIER Sylvie
EVENOS	M. DEMARQUER Alain
FAYENCE	Mme ADER Danièle
FIGANIERES	M. CONSEIL Georges
FLASSANS	Mme HEBERT Aline – M. MICHEL Pierre
GASSIN	Mme MARCELLINO Anne-Marie – Mme SOLER Béatrice
LA CROIX VALMER	M. NONJARRET Yves
LA FARLEDE	Mme BRUNEAU Dominique – Mme SAUBA Marille
LA GARDE FREINET	Mme DUCONGE BORIE Nicole – Mme DEPLAINE Virginie
LA LONDE LES MAURES	Mme SCHATZKINE Nicole – Mme QUERO Eliane
LA VALETTE DU VAR	Mme PLATANIA Sylvie
LE LAVANDOU	Mme CARLETTI Monique
LE REVEST-LES-EAUX	Mme REGNAUD Jacqueline – M. VIZIALE Jean-Marc
LE THORONET	Mme PELLERIN Annick
MAZAUGUES	M. DARMUZEY Alain
MONTFORT SUR ARGENS	Mme QUINANZONI Lucienne – Mme ROLFE Jacqueline
NANS LES PINS	Mme PADOVANI Aurore
OLLIOULES	Mme BESSON Carine – M. RIGHI Dominique
PIERREFEU	M. LAVAL Christian
PUGET-VILLE	Mme FROGER Geneviève
RAMATUELLE	Mme TRUC Odile – Mme AMIEL Patricia
SAINT MANDRIER	M. TOULOUSE Christian
SAINT TROPEZ	Mme ISNARD Evelyne
SIX-FOURS-LES-PLAGES	M. PERRIER Denis – Mme ROSTAGNO Agnès
SOLLIES PONT	Mme RAVINAL Danièle – M. COIQUAULT Jean-Pierre
SOLLIES TOUCAS	Mme PERLES Catherine
TOURRETTES	Mme GAUBERTI Anne-Marie

VIDAUBAN	Mme NAVARRO Monique – Mme KIRSCH Carla
----------	--

Délégués Suppléants avec voix délibérative	
BANDOL	Mme BOURGEOIS Ginette
NANS LES PINS	Mme GASTEL Christine
PIERREFEU	M. BIGARE Marc
PUGET-VILLE	Mme YVETOT Claire
SAINT MANDRIER	M. BOUVIER Rémy
SAINT TROPEZ	Mme GIRODENO Jocelyne

Délégués Suppléants sans voix délibérative	
GASSIN	M. GIRAUD Philippe

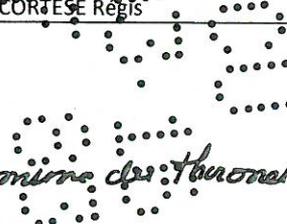
Pouvoirs :

Pouvoirs
Néant

Excusés :

Absences Excusées	
BORMES	Mme PIERRE Véronique – Mme MAGREAU Josiane
CARCES	Mme EINAUDI Nadine
FAYENCE	Mme BOULARD Virginie
FIGANIERES	Mme AUBOIN-LEROY Chantal
LA CROIX VALMER	M. SIEGEL Philippe – Mme HURAUT Catherine
LE RAYOL CANADEL	Mme DE PONFILLY Bettina
MAZAUGUES	M. CAYOL Francis
PIGNANS	M. HAY André – M. BASTIANELLI Jean-Pierre
SAINT CYR	Mme MANFREDI Christine
SAINT MANDRIER	Mme DE VIERRE Corinne
SAINT ZACHARIE	M. CASTINEL Louis – M. POLLUS Alfred
SOLLIES TOUCAS	Mme SOULHARD Isabel
SOLLIES VILLE	M. HUBERT Gilles
TOURVES	M. CORRESE Régis

Le secrétariat est assuré par *Jim Pellein Arxnick pour la Commune de Tauronnet*



Objet de la délibération : Refonte du système informatique

- Vu l'arrêté préfectoral en date du 8 Septembre 1983 portant création du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD).
- Considérant que la refonte du système informatique nécessite, la mise aux normes des logiciels divers, l'évolution du logiciel de gestion des appels d'offres, et la création d'un module de commande pour le site internet du SIVAAD.
- Considérant que ces achats ne pourront dépasser la valeur globale de trente cinq mille cinq cent trente neuf euros et soixante six centimes (35 539.66 €).
- Considérant que le budget primitif permet cette dépense
- Madame la Présidente demande au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur la refonte du système informatique.

LE COMITE SYNDICAL APRES AVOIR DELIBERE

- Oui l'exposé de Madame la Présidente
- Décide à l'unanimité de procéder à la refonte du système informatique
- Dit que cette dépense est inscrite pour un montant de trente cinq mille cinq cent trente neuf euros et soixante six centimes (35 539.66 €).
- en section d'investissement au compte 2051 du budget du SIVAAD.

Pour	53
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré, le 23 Mars 2016 à Gassin

Pour extrait conforme
La Présidente du SIVAAD
Jacqueline REGNAUD